

L'écho de la roche

Journal de la commune de FLEUREY LES FAVERNEY

Sommaire:

Edito de M. le Maire / Cartes d'identité
Boulangerie / Coin lecture / Ecoles
Fiscalité / Prix de l'eau / Affouage / Pêche aux
Étangs
Véhicules électriques / Borne recharge
Voie verte / Méthaniseur / Fibre/VDSL2
Lignes électriques / Employé communal
Collecte bio-déchets
L'année de la Musique / 14 juillet
Voirie communale / Accessibilité / Salle des Fêtes
Maladie de Lyme
Carré militaire / Pompiers / Verger communal
Fleurey en photos / Rappels bruits de voisinage

Le conseil municipal:

Franck TISSERAND, Maire
Pascal CAMUS, 1er Adjoint
Patrick RENAULT, 2ème Adjoint
Jean-Paul PORCHEROT, 3ème Adjoint
Florent GONET, Conseiller
Marie-Luce LOMBARDO, Conseillère
Jean-Pierre MILLIOT, Conseiller
Laurent CAMUS, Conseiller,
Vanessa FARBER, Conseillère
Clémentine BERNET, Conseillère.

Mairie de Fleurey

Tel:03.84.91.31.59

Fax: 03.84.91.38.76

Ouvert le Lundi et Mercredi
de 13h à 18h.

et le Vendredi de 17h à 19h.

fleurey-les-faverney@wanadoo.fr

Site internet: fleurey.fr



État civil

Naissances

- Julia GUENOT
- Léo-Paul LIEVIN

Mariages

- Jean-Claude LAMIDIEU et Manuella GUI-
MARAES-FERNANDES

Décès

- Henri JOBERT
- Jeanne HUNION Vve JO-

Coordonnées du Maire,

mail: f.tisserand@wanadoo.fr

En cas d'urgence: 06.78.12.16.85



Manifestations à FLEUREY LES FAVERNEY

21 juin : Concert de blues 20h00—Buvette
27 juin: Inauguration Carré militaire 18h30
Travail réalisé par les enfants CM1 CM2
07 juillet: Concert Blues Rock Salle des Fêtes
à 20h30 Lonely Heart Blues Band
5€ pour les moins de 16 ans
09 juillet: Caisses à savon 10h à 18h
Inscription 5€ Info F. JACQUES
03.84.91.43.37 / C. FISER 03.84.91.39.39

13 juillet : Distribution de bonbons aux en-
fants à 21h00 puis retraite aux flambeaux
et feu d'artifice

14 juillet: Kermesse derrière la caserne
10h à 20h00
Jeux—Buvette—Repas

04 août: Folklore Horaire à confirmer

23 septembre: Théâtre

24 septembre: Fête foraine

L'écho de la roche

Journal de la commune de FLEUREY LES FAVERNEY

Sommaire:

Edito de M. le Maire / Cartes d'identité
Boulangerie / Coin lecture / Ecoles
Fiscalité / Prix de l'eau / Affouage / Pêche aux
Étangs
Véhicules électriques / Borne recharge
Voie verte / Méthaniseur / Fibre/VDSL2
Lignes électriques / Employé communal
Collecte bio-déchets
L'année de la Musique / 14 juillet
Voirie communale / Accessibilité / Salle des Fêtes
Maladie de Lyme
Carré militaire / Pompiers / Verger communal
Fleurey en photos / Rappels bruits de voisinage

Le conseil municipal:

Mairie de Fleurey

Tel:03.84.91.31.59

Fax: 03.84.91.38.76

Ouvert le Lundi et Mercredi
de 13h à 18h.

et le Vendredi de 17h à 19h.

fleurey-les-faverney@wanadoo.fr

Site internet: fleurey.fr



État civil

Naissances

- Julia GUENOT
- Léo-Paul LIEVIN

Mariages

Echo de la roche : agenda de l'été : ERRATUM

Quelques erreurs erreurs et oublis dans la première rédaction.

Voici la version corrigée.

Avec nos excuses

Manifestations à FLEUREY LES FAVERNEY

21 juin : Concert de blues 20h00—Buvette

24 juin: fête de la musique. Repas buvette

27 juin: Inauguration Carré militaire 18h30

Travail réalisé par les enfants CM1 CM2

07 juillet: Concert Blues Rock Salle des Fêtes

à 20h30 Lonely Heart Blues Band 5€ pour les moins de 16 ans

09 juillet: Caisses à savon 10h à 18h

Baptême jet ski

13 juillet : Distribution de bonbons aux enfants à 21h00 puis retraite aux flambeaux et feu d'artifice. Jeux Buvette Repas.

14 juillet: Kermesse derrière la caserne 16h à 20h00

04 août: Folklore Horaire à confirmer

23 septembre: Théâtre

24 septembre: Fête foraine

L'Edito de M. le Maire

Eclairage public, lignes électriques, fibre optique, réseau de chaleur, périscolaire, voie verte, verger partagé, aire de jeux, collecte des bio déchets, voitures électriques, ...

Notre commune change avec son époque.

Elle essaie, dans un contexte très contraint, d'aller dans le sens du développement durable et de la transition énergétique. Elle crée, en toute modestie, quelques emplois sur son périmètre.

Elle essaie de construire sur ses économies de fonctionnement et s'appuie sur la bonne volonté de chacun, sur la compétence de ses agents et l'implication des élus.

Côté associations, l'action est soutenue : de nombreux évènements musicaux, deux représentations théâtrales dans l'année, des concours de pêche, des compétitions de tir à l'arc, une descente de caisses à savon, des soirées animées et des rendez-vous hebdomadaires pour les aînés autour de nombreuses activités. Nous espérons votre participation.

Le 27 juin prochain, un monument militaire en l'honneur de nos poilus sera inauguré au cimetière. Un choix qui s'impose compte tenu de la mémoire que nous entretenons assidument et de la participation de tous, même des plus jeunes.

L'arrivée de la boulangerie, en septembre, sera un évènement marquant symbole du dynamisme du village et de sa volonté d'aller de l'avant et d'oser des choses. Ce commerce fera passer Fleurey au statut de « village équipé ». Cela a son importance pour l'avenir.

A partir de l'automne, des travaux devraient commencer sur le réseau d'eau et sur le réseau d'assainissements qui viendront nous mettre en conformité et nous sécuriser pour longtemps.

Renforcer ses bases, Garder les écoles, avoir un commerce, faire des économies d'énergie, autant d'actions qui donneront de la valeur à tout ce que vous aurez construit dans notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Votre maire,

Franck TISSERAND

Cartes d'identité, voilà, c'est fini!

Dans le prolongement du choc de simplification voulu par le Président HOLLANDE en 2013 et depuis le 1^{er} avril 2017, les petites communes n'ont plus la possibilité de préparer le dossier des cartes d'identité pour leurs administrés.



Un service de proximité qui s'évapore. Cela contribue aussi à une forme de perte d'identité pour les communes.

Nous le regrettons.

La boulangerie

Les travaux ont commencé, comme vous pouvez le constater. C'est un projet majeur qui peut changer la vie du village et le faire passer au statut de « village équipé ». Les dossiers de subventions qui ont été déposés ont reçu des réponses positives, ce qui nous laisse entrevoir un financement des travaux aidé à hauteur d'environ 70%. Une bonne nouvelle pour la commune et pour le boulanger, qui va pouvoir espérer un loyer très raisonnable.

Nous voulons saluer l'engagement de nos futurs boulangers, Ludovic VITTOT et de Magalie son épouse, qui prennent le risque d'investir plus de 100.000 € dans notre commune. Je suis confiant et persuadé que vous saurez les remercier à votre manière.

Des artisans et petites entreprises locales ont répondu à notre appel d'offres en se groupant : belle initiative.



La mise en service de la boulangerie est prévue en septembre



Le « coin Lecture »

Au-dessus du hall d'entrée de la salle des fêtes, la salle de l'ancienne mairie a été entièrement rénovée cet hiver par les agents municipaux aidés des adjoints qui se sont chargés de l'électricité et de l'éclairage.

Des bénévoles sont venus prêter main forte : Frédéric JACQUES pour la pose du parquet, et surtout Gérard ESTIENNEY qui a consacré de longues journées aux enduits et peintures. Il reste à acquérir le mobilier et à ranger les livres.

Un grand merci !

Ecoles, rythmes scolaires

Globalement, l'effectif scolaire est en hausse dans nos villages. Nous attendons 6 à 8 élèves de plus par rapport à la dernière rentrée. Depuis 2014, nous avons aménagé des locaux et mis en place les activités périscolaires. Tout doucement, le service de restauration scolaire prend de l'importance. A la prochaine rentrée, la garderie du matin, la restauration et l'animation du soir sont maintenus.

La construction prochaine d'un pôle éducatif à Favorney n'aura pas d'effet sur nos écoles. La Communauté de communes et l'inspection académique considèrent que nos écoles sont en bon état et ne nécessitent pas de travaux majeurs. 11 classes sont prévues à Favorney, remplies par les villages déjà rattachés, augmentés par Menoux et Bourguignon.

L'inspection académique et la communauté de communes Terres de Saône ont demandé aux conseils d'écoles et aux municipalités de donner un avis sur un retour possible à la semaine de 4 jours. Les familles ont été consultées.

Comme sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes, le Conseil d'école s'est prononcé majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours.

Un débat a eu lieu en bureau de Terres de Saône, au sein duquel le président et les vice-présidents sont aussi très majoritairement favorables aux 4 jours.

J'ai proposé que les économies réalisées par cette modification du temps scolaires puissent être affectées pour moitié aux investissements nécessaires et pour l'autre moitié à l'enrichissement de l'offre périscolaire et scolaire : centre de loisirs le mercredi, aide aux classes de découverte, aide à la natation scolaire, etc.

Les activités périscolaires telles qu'elles sont organisées actuellement ne sont en aucun cas remises en question

Fiscalité locale 2017



Les taux sont inchangés en 2017 pour la part communale. Décision unanime de l'équipe municipale. Ils s'établissent à 6,49% pour la taxe d'habitation, 10,27 pour la taxe foncière et 28,91 pour le foncier non bâti. Ci-dessous un tableau qui situe notre commune par rapport au département et au territoire national.

	Fleurey	Haute Saône	France
Taxe d'habitation	6,49	16,15	24,38
Taxe foncière	10,27	17,34	20,85
Foncier non bâti	28,91	34,29	49,31

Notre commune reste située dans le dernier tiers des communes les moins imposées du département. La Communauté de Communes augmentera sa part fiscale de 9% pour 2017.

Prix de l'eau et de l'assainissement: inchangés pour 2017

Le Conseil Municipal a validé les tarifs suivants à compter du 01 mai 2017 inchangés par rapport à 2016

1 ^{ère} tranche de 0 à 500 m3	1.35 €/m3
2 ^{ème} tranche de 501 à 2500 m3	0.93 €/m3
3 ^{ème} tranche 2501 et plus	0.68 €/m3
Redevance assainissement	1.05 €/m3
Prime fixe annuelle eau potable	36.00 €



Il faudra toutefois s'attendre à une augmentation du prix de l'eau une fois les travaux d'assainissement et d'amélioration du réseau d'approvisionnement réalisés. La moyenne départementale 1ere tranche et redevance assainissement étant de 3.31€ (2.40 € pour Fleurey).

Affouage

154 personnes ont fait valoir leur droit d'affouage pour exploiter des portions à 10 € de 2 à 3 stères environ. Pour 2017, le prix est fixé à 12 € la portion. Les zones d'affouage seront situées près de la voie ferrée Paris Bâle (lieu-dit le repiquement) et au-dessus de la goulotte, lieu-dit « les Chassigneules » (chêne, hêtre et frêne). Les papiers seront distribués fin août, inscriptions jusqu'à début octobre.

La pêche aux étangs



Les pêcheurs sont de plus en plus nombreux sur le site des étangs. C'est un avantage, mais cela nécessite aussi davantage de vigilance et de surveillance, voire de réglementation. Certains abusent facilement de la bienveillance communale... La présence de l'APPMAA de Port d'atelier, la présence de gardes-pêche, Sébastien Guillaume et Stéphane DEXET, a permis de mettre progressivement de l'ordre. L'association de Port d'Atelier ne ménage pas ses efforts pour surveiller, animer et aménager le site.

Merci à eux. Merci à tous ceux qui nous préviennent spontanément lorsqu'ils constatent une dérive.

Véhicules électriques Borne de recharge

Prochainement une borne de recharge pour les véhicules électriques va être installée place de la mairie.

C'est une des 45 premières bornes qui seront installées dans les communes du département.

Cette borne est rattachée au programme expérimental « *autocampagne* ».

Deux véhicules électriques devraient venir compléter ce dispositif, qui seront mis à votre disposition moyennant un abonnement à prix symbolique et une contribution financière au temps d'utilisation. L'utilisation de ces véhicules reviendra moins cher que d'utiliser son véhicule personnel.

Ce programme expérimental, financé à 80 % par le projet « territoire à énergie positive pour la croissance verte », dont nous sommes lauréat avec le Pays de Vesoul Val de Saône, a plusieurs objectifs :

Objectifs généraux :

Il s'inscrit clairement dans les grands objectifs des plans climat, cherchant à réduire la dépendance aux énergies fossiles et améliorer la qualité de l'air.

*démontrer que l'utilisation d'un véhicule électrique satisfait les besoins quotidiens : trajet travail, course en ville, déplacement au bourg centre. Démontrer l'économie réalisée sur une semaine, un mois. Chiffrer le bénéfice CO2.

* provoquer la prise de conscience, voire l'enthousiasme des habitants pour ce genre de véhicule.

*créer du lien social, en impliquant les associations, en donnant l'outil du transport à la demande, en éveillant au covoiturage et au partage.

*démontrer l'attractivité de la vie à la campagne si la problématique transport est atténuée.

*démontrer que ruralité et modernité sont compatibles !

Objectif dans le cadre de l'expérimentation :

* chercher jusqu'à quelle distance de la ville centre l'utilisation d'un véhicule électrique standard, avec son autonomie actuelle, est pertinente.

*chercher un modèle simple de développement de l'auto partage à la campagne et le faire évoluer progressivement.

*expérimenter un mode de tarification, en lien possible avec les fichiers du service public, type facturation déchets ou eau.

*mesurer, chiffrer l'économie pour les ménages.



Objectifs de territoire, besoins locaux.

Réduire le nombre de captifs par : La facilité d'utilisation de ce type de véhicules. La possibilité d'utiliser un véhicule partagé quand on ne peut pas en avoir un. La possibilité d'utiliser ce véhicule dans le cadre du « transport à la demande ».

Objectif indirect : favoriser le maintien des aînés à domicile, rendre la vie à la campagne possible pour tous, rendre de l'attractivité au milieu rural.

Utiliser de l'énergie électrique qui sera produite sur place, grâce au développement simultané de méthaniseurs agricoles.

